

Le haut crédit dont jouit à Rome l'illusterrissime Archevêque de Québec ne date pas d'hier, et l'idée d'en faire un membre du Sacré Collège n'est pas une éclosion tardive de 1914.

Léon XIII avait pour l'éminent prélat la plus grande estime. Et un jour qu'il s'entretenait avec un personnage officiel des affaires de l'Eglise et des hommes qu'il y voyait mêlés, il en vint à parler du Canada et de Sa Grandeur Mgr Bégin, et il apprécia l'Archevêque de Québec par cette parole digne d'être conservée dans nos annales : *vera perla di prelato* (vraie perle de prélat). Ce jugement porté par Léon XIII est de 1902, et nous tenons le fait de la bouche même de la personne qui reçut cette confidence papale. C'est notre conviction que le grand Pontife, pris d'admiration pour les vertus, l'esprit apostolique, la fermeté de doctrine de notre vénéré Archevêque (fermeté que celui-ci montra spécialement dans tous les questions scolaires de l'Ouest, sans excepter celle du Keewatin)¹, songeait dès lors à faire Mgr Bégin cardinal.

Pie X ne tarda pas à entrer dans la pensée de son prédécesseur touchant les mérites de notre Archevêque et le meilleur moyen de les reconnaître.

Dès les premiers temps de son pontificat, Il eut l'occasion de déclarer à un prélat canadien que c'était bien son intention de donner un successeur au cardinal Taschereau, et qu'il ne pouvait ne pas songer au très digne métropolitain de Québec.

C'était déjà chez Sa Sainteté Pie X comme une idée fixe; et ce qui contribuait à entretenir et à affermir son dessein, c'était les éloges qu'on faisait de toute part, à Rome, de la science, de la bonté, de la modestie, du grand dévouement pastoral, de la haute clairvoyance sociale de Mgr l'Archevêque de Québec.

Nous nous rappelons en quels termes flatteurs et

1. De cela, l'auteur de cet ouvrage a eu personnellement, et à plusieurs reprises, des preuves irrécusables.